



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 76237

## Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la force exécutoire des avis rendus par les sous-commissions départementales à l'accessibilité. En effet, il appert que les remarques et observations desdites sous-commissions ne sont que des avis simples et par conséquent n'ont qu'une force exécutoire limitée. En conséquence, il lui demande de lui préciser s'il est dans les intentions du Gouvernement de conférer une force exécutoire aux avis des sous-commissions départementales à l'accessibilité de telle sorte que les recommandations et observations tendant à renforcer l'accessibilité des infrastructures recevant du public soient mises en application.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Armand Martin](#)

**Circonscription :** Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76237

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 octobre 2005, page 9902